



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2017 ¹	Taux d'imposition communaux de 2017 ²	Taux d'imposition plafonnés 2018 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	10 106 956	>>>	10 302 000	2 033 615
Taxe foncière (bâti).....	12 479 549	>>>	12 609 000	2 753 806
Taxe foncière (non bâti).	130 327	>>>	131 700	50 849
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁴				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4b}				
Total :				4 838 270

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5 783 275 - 256 705 - Total allocations compensatrices - Product de la CVAE ⁹ - TASCOM ¹⁰ - DCRTP ¹¹

Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⁶ - Product taxe additionnelle FNB ⁷ - Versement GIR ¹¹ = 4 838 270

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) ¹¹ + Prélèvement GIR ¹¹ = 4 838 270

Produit attendu de la majoration ^{4b} TH des résidences secondaires

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) ⁶	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ⁵	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
Taxe d'habitation.....	19,74	19,74	10 302 000	2 033 615
Taxe foncière (bâti).....	21,84	21,84	12 609 000	2 753 806
Taxe foncière (non bâti).	38,61	38,61	131 700	50 849
CFE.....	>>>			
Produit attendu				
4 838 270				
Produit à taux constants (6 décimales)				
Produit fiscal attendu				4 838 270

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A LE MANS CEDEX 1 Le préfet,
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le
 THIERRY POURQUIER
 le 13 MARS 2018

A La Ferté Bernard le 23/03/2018
 Le maire,





COMMUNE : 132 LA FERTE BERNARD

ARRONDISSEMENT : 72 MAMERS

TRESORERIE SPL : TRESORERIE LA FERTE BERNARD

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	247 482
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	3 386
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	238
Taxe foncière (non bâti) :	5 599
Taxe professionnelle /CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	0
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	0
Dotation pour perte de THLV :	

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal

Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	24 817
3. CVAE 15	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégréevée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFR 8

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental 14		Taux 2017 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16) 17
	national 13	départemental 14		
Taxe d'habitation.....	24,47	28,09	3,61000	66,62
Taxe foncière (bâti).....	21,00	23,88	2,48000	57,22
Taxe foncière (non bâti).	49,46	38,83	4,11000	119,54
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17

Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	>>>	communal	>>>
Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			20,57

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés